

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	12 ^{ème}
Nom de site	100_RAPEE_75012	Numéro	75112_071_02
Adresse du site	100, quai de la Rapée	Hauteur	R + 7 (28,80 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Site neuf 3G/4G (700/900/1800/2100/2600 MHz)		
Complément d'info	Installation de 4 antennes dont 2 inactives sur 2 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	24/12/2019
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	08/01/2020
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	24/02/2020

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du Haut débit mobile (3G) et du très haut débit mobile (4G).		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de quatre antennes dont deux inactives couvrant 3G et 4G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 60° et 220°.		
Distance des ouvrants	Puit de lumière à 2 m	Tilts (degrés)	4° et 6°
Estimation	< 4 V/m azimut 60° ; <1 V/m azimut 220°	Vis-à-vis (25m)	R + 7 (26 m)
Divers			

Incidence visuelle

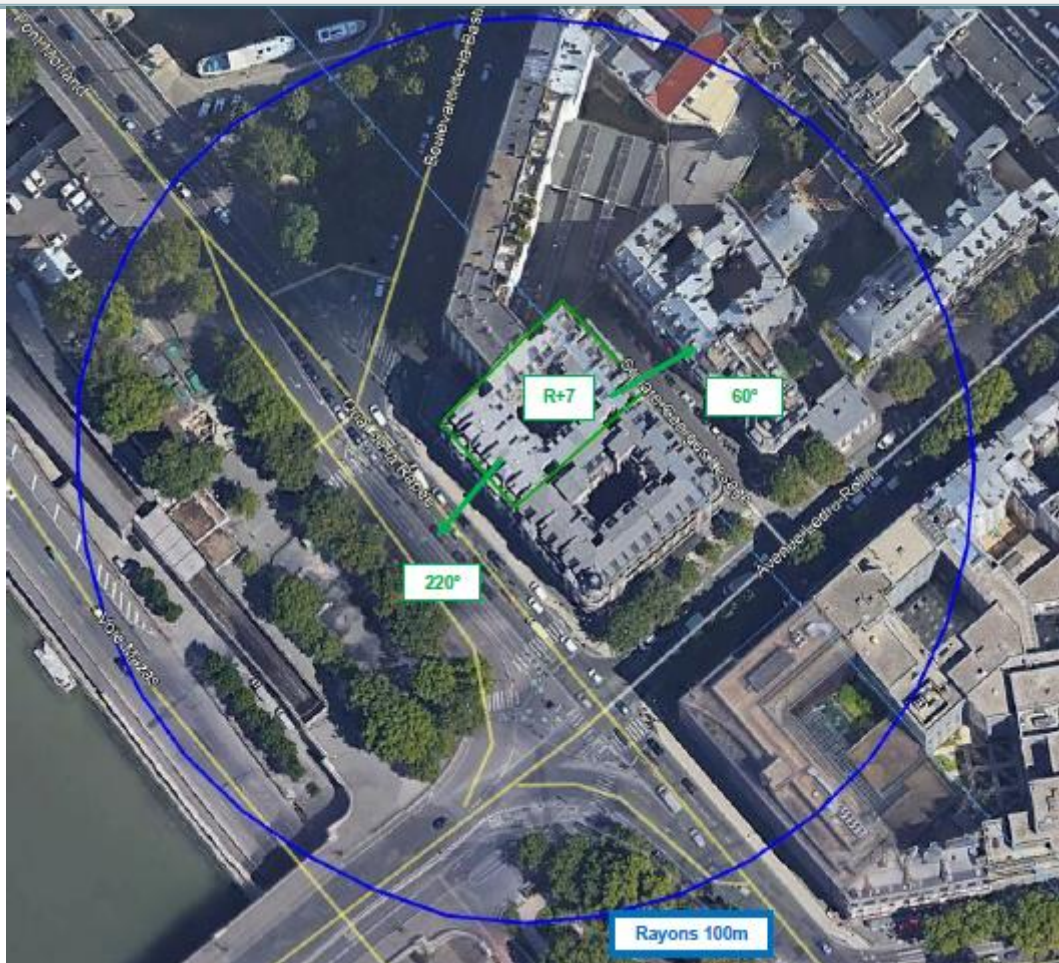
Intégration antennaire	Seule la toiture est modifiée, 4 antennes, dont 2 inactives seront installées. Elles seront insérées et intégrées dans trois fausses cheminées en résine reprenant la teinte et l'aspect des cheminées en brique. Les antennes seront installées en retrait de la façade, afin de minimiser l'impact depuis la rue.		
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture terrasse, invisibles depuis la rue.		
Hauteur antennes/sol	30,45 m azimut 60° ; 29,65 m azimut 220°		

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		

**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**



Aucun établissement particulier dans un rayon de 100 m autour des antennes

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes**



Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 60°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 25 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 220°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 25 m.



	Azimut 60°	Azimut 220°
<i>Niveau maximal</i>	<i>Entre 3 et 4 V/m</i>	<i>Entre 0 et 1 V/m</i>
<i>Hauteur</i>	<i>25 m</i>	<i>25 m</i>

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :

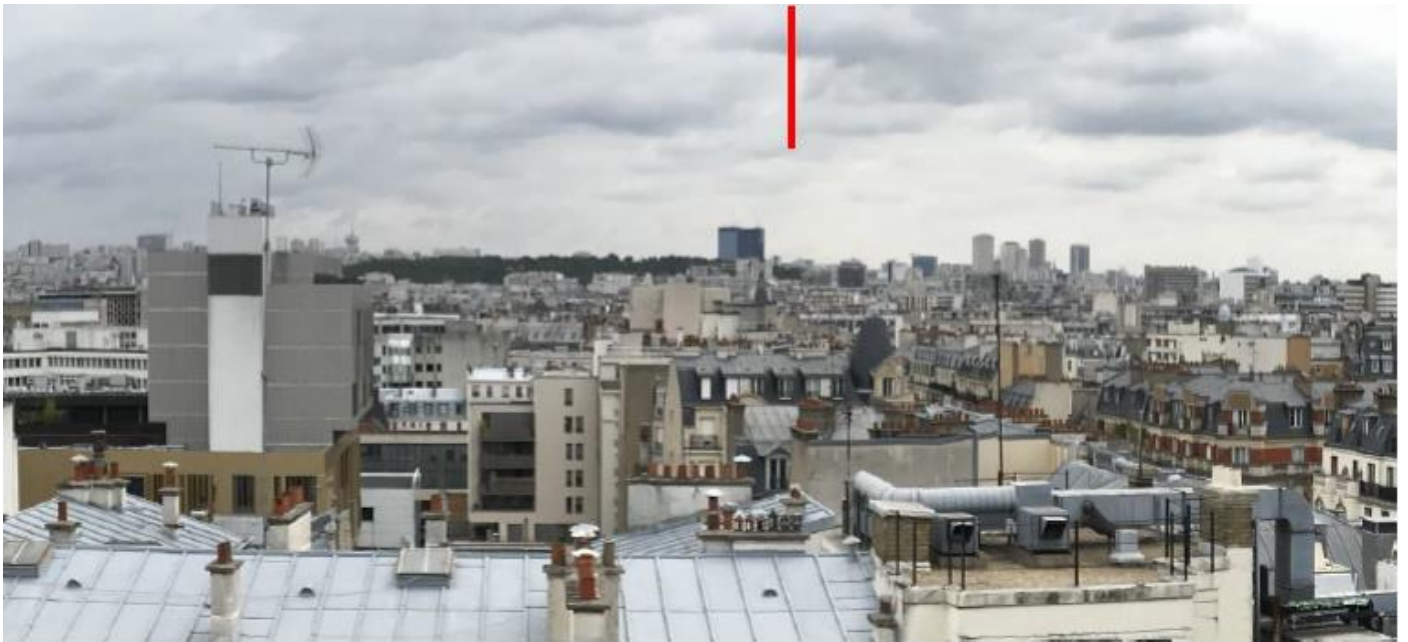


Etat du projet :



Vue des Azimuts

AZIMUT 60°



AZIMUT 220°

